

Objet : Concours de photographie “L’Euro : que représente-t-il pour nous?”

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Secondaire ordinaire et spécialisé, artistique et Internats

Période : Année scolaire 2009-2010

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l’Instruction publique ;
- Aux Membres des services d’Inspection ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements secondaires, ordinaires et spécialisés subventionnés ;
- Aux Chefs d’établissement d’enseignement secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux Membres du Service général d’Inspection ;
- Aux Administrateurs d’internats et de homes d’accueil.

Pour information :

- Aux Services de promotion de la santé à l’école ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de parents ;
- Aux Centres de formation

Autorités : Ministre de l’Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

Signataire(s) : Marie-Dominique Simonet

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre de l’Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

Personne-ressource :

Jean-Paul HOGENBOOM – 02/801.78.80 – jean-paul.hogenboom@gov.cfwb.be

Nombre de pages: 2 pages

Téléphone pour duplicata: Service des circulaires de la Communauté française

Mots-clés: Euro, Union européenne, construction européenne, photo

Concours de photographie : « L'Euro, que représente-t-il pour nous ? »

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du programme d'information PRINCE visant à informer les citoyens européens au sujet de l'Euro, la Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne souhaite inviter les élèves de la Communauté française de Belgique à participer à un concours de photographie qu'elle organise sur le thème suivant : « **L'Euro : que représente-t-il pour nous ?** ».

Ce concours est destiné à des équipes d'élèves âgés de 14 à 18 ans résidant dans les 27 Etats membres de l'Union européenne. Au-delà des prix qui seront remis aux gagnants, ce concours poussera également les élèves à s'intéresser au processus d'intégration européenne, à mieux le comprendre et à exprimer leur opinion à ce sujet.

Chaque équipe, constituée de deux à trois élèves et d'un adulte, enverra une candidature. Les œuvres seront jugées par un jury européen qui déclarera ensuite une équipe gagnante dans chacun des 27 pays membres de l'UE. Parmi ces 27 gagnants, les sept équipes ayant obtenu les meilleures notes seront invitées à une cérémonie de remise des prix à Bruxelles en mai 2010, au cours de laquelle le premier prix sera décerné au vainqueur. Un grand nombre de personnalités impliquées et de représentants de la presse participeront également à cette cérémonie.

Nous vous invitons à encourager vos élèves à exprimer leurs sentiments à l'égard de l'euro ainsi qu'à **envoyer leur candidature pour le 31 mars 2010 au plus tard** auprès du coordinateur national pour la Belgique¹. Ce dernier sera à votre disposition pour vous donner des conseils utiles et répondre à vos éventuelles questions lors de la préparation de votre candidature.

Vous trouverez sur le site Internet www.euroinphoto.eu de plus amples informations, un jeu-questionnaire à l'attention des participants potentiels, ainsi qu'un kit éducatif destiné aux enseignants. Ce site fournit également d'importantes informations pratiques relatives à l'organisation du concours et aux prix que peuvent remporter les équipes.

¹ Coordinateur national pour la Belgique : TIPIK Communication Agency S.A. – 270, Avenue de Tervueren –1150 Bruxelles - Tel. 02/235 56 70- Belgique@euroinphoto.eu

Je vous engage vivement à proposer les candidatures de vos élèves à ce concours, leur souhaite un vif succès et vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments distingués.

Marie-Dominique SIMONET

Ministre de l'Enseignement obligatoire et de
l'Enseignement de Promotion sociale